

ADMINISTRATEURS

J. DREVEYON
P. GERMAIN
O. GERMAIN

MANDATAIRES

J.C. GERMAIN
L. PACIELLO
S. DUPLEX
N. SEGUIN
G. ARBONA
S. RIEU
J.D. DREVEYON
L. LAUGIER
C. MORETTI
T. PANYANOUVONG

ASSOCIATION TERRE ET HUMANISME

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31/12/2024

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la Région de Marseille
et sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes - CRCC de Montpellier - Nîmes

S.A. au capital de 250 000 euros - RCS Avignon 70 B 9 - Siret 702 620 097 00023 - APE 6920Z - TVA : FR 57 702 620 097

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**Exercice clos le 31/12/2024****TERRE ET HUMANISME***Association d'intérêt général*

MAS DE BEAULIEU BP19

07230 LA BLACHERE

Mesdames, Messieurs,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Association TERRE ET HUMANISME relatifs à l'exercice clos le 31/12/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport, et présentant les caractéristiques suivantes :

- *Excédent*..... 10 264 €
- *Total de bilan*..... 1 708 251 €
- *Total produits d'exploitation* 1 925 376 €

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société Association TERRE ET HUMANISME à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion✓ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

✓ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

✓ Règles et principes comptables

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par l'association nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

✓ Estimations comptables

▪ Titres de participation

Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues ainsi que des évaluations qui en résultent ayant conduit à l'absence de dépréciation des titres.

La note de l'annexe précise que votre association procède à la réalisation d'estimations portant sur l'évaluation des titres de participation. Nos travaux ont consisté à apprécier les approches retenues par votre société pour estimer la valeur actuelle des titres des sociétés détenues.

▪ Dons

Nous nous sommes assurés de la justification des dons reçus par recoupement avec les documents fournis par les établissements financiers ou intermédiaires et les divers donateurs. Nous avons mesuré la bonne affectation chronologique.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

V - Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association TERRE ET HUMANISME à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI - Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permette de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

À Avignon, le 22 mai 2025

S.A. J. CAUSSE & ASSOCIÉS

Charlotte MORETTI

Commissaire aux Comptes Associé



Annexés au présent rapport :
Comptes annuels de l'exercice.

TERRE & HUMANISME - BILAN ACTIF
État exprimé en €

Du 01/01/2024 Au 31/12/2024

Du 01/01/2023
 Au 31/12/2023

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et de développement				
		Donations temporaires d'usufruit	23 000	19 933	3 067	7 667
		Concessions brevets droits similaires	21 520	21 520		343
		Fonds commercial				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles	Terrains	295 667	87 348	208 319	210 111
		Constructions	324 519	25 500	299 019	301 602
		Installations techniques, mat et outillage indus.	52 004	40 365	11 639	17 426
		Autres immobilisations corporelles	126 201	98 284	27 917	28 881
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		Biens reçus par legs ou donations dest. à être cédés				
	Immobilisations financières	Participations et Créances rattachées	197 496		197 496	197 496
		Autres titres immobilisés	28 737		28 737	126 245
Prêts		30 000		30 000	30 000	
Autres		200		200	200	
TOTAL (I)		1 099 344	292 950	806 393	919 972	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours	10 982		10 982	12 534	
	Créances	Créances cdt., adhr., usag. et cpt. rattachés	22 242		22 242	27 463
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres créances	547 331		547 331	666 035
		Valeurs mobilières de placement				
		Disponibilités	313 882		313 882	83 747
		Charges constatées d'avance	7 421		7 421	7 654
TOTAL (II)		901 858		901 858	797 431	
TOTAL ACTIF (I+II)		2 001 201	292 950	1 708 251	1 717 404	

TERRE & HUMANISME - BILAN PASSIF

État exprimé en €

Du 01/01/2024
Au 31/12/2024

Du 01/01/2023
Au 31/12/2023

		Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	
Fonds Propres	Sans droit de reprise	Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires		
	Avec droit de reprise	Fonds propres statutaires		
		Fonds propres complémentaires	5 000	5 000
	Réserves	Réserves statutaires ou contractuelles	61 497	61 497
		Réserves pour projet de l'entité	683 408	710 493
	Report à nouveau	83 260	70 560	
	Excédent ou déficit de l'exercice	10 264	-14 385	
	Situation nette (sous total)	843 428	833 164	
	Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)		843 428	833 164	
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations	3 067	7 667	
	Fonds dédiés	259 231	249 601	
TOTAL (II)		262 298	257 268	
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
TOTAL (III)				
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	269 396	282 642	
	Dépôt et cautions reçus	300	300	
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	21 951	21 068	
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales	71 850	75 318	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes	11 193	50 120	
	Trésorerie passive	11		
	Produits constatés d'avance	227 825	197 524	
TOTAL (IV)		602 525	626 971	
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV)		1 708 251	1 717 404	

TERRE & HUMANISME - Compte de Résultat Produits
État exprimé en €

Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
--------------------------------	--------------------------------

	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	
Produits d'exploitation	Cotisations	12 839	13 498
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	34 677	53 471
	<i>Boutique Mas de Beaulieu</i>	4 902	17 742
	<i>Légumes & Fruits et dérivés</i>	29 775	35 729
	Ventes de prestations de service	164 037	203 269
	<i>Formations - Animations</i>	98 116	106 902
	<i>Expertises</i>	46 537	76 454
	<i>Activités annexes</i>	19 383	19 913
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	461 689	260 497
	Ressources liées à la générosité du public	831 112	803 502
	Dons des particuliers	748 647	733 068
Mécénats d'entreprises	82 466	70 434	
Legs, donations et assurances-vie			
Contribution financières (fondations ...)	291 406	212 599	
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts d	63 646	71 699	
Utilisations des fonds dédiés	58 553	90 572	
Autres produits	7 416	9 474	
TOTAL (I)	1 925 376	1 718 581	
Produits financiers	Participations		
	Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	16 124	8 634
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement		
TOTAL (II)	16 124	7 046	
Produits excep	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 042	6 529
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	2 200	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL (III)	4 242	6 529
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III)	1 945 741	1 733 745	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT		14 385	
TOTAL GENERAL	1 945 741	1 748 130	

TERRE & HUMANISME - Compte de Résultat Charges
État exprimé en €

Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
--------------------------------	--------------------------------

Charges d'exploitation	Achats de marchandises	3 848	3 942,69
	Variation de stock	387	10 476,30
	Autres achats et charges externes	559 692	524 920,95
	Aides financières (Suventions reversées aux partenaires locaux)	399 718	228 613,14
	Impôts, taxes et versements assimilés	34 872	44 457,52
	Salaires et traitements	629 576	663 781,56
	Charges sociales	190 821	187 781,27
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	31 717	31 993,49
	Dotations aux provisions		
	Report en fonds dédiés	68 183	33 210,00
	Autres charges	675	402,14
		TOTAL (I)	1 919 489
Charges financière	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provision		
	Intérêts et charges assimilées	4 092	4 287,97
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
	TOTAL (II)	4 092	1 583,04
Ch. Except.	Sur opérations de gestion	4 769	-271,12
	Sur opérations en capital	4 984	14236,16
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provision		
	TOTAL (III)	9 753	10 749,43
Participation des salariés aux résultats (IV)			
Impôts sur les bénéfices (V)		2 142	298,00
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V)		1 935 477	1 748 130,07
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		10 264	
TOTAL GENERAL		1 945 741	1 748 130,07

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/24** dont le total est de **1 708 251€** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un excédent de **10 624€**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du **01/01/24 au 31/12/24** ; Ces comptes annuels ont été établis le **20 mai 2025** par le Conseil d'administration de l'association.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

TERRE & HUMANISME, en bref :

30 ans d'action : Depuis 1994, Terre & Humanisme partage, transmet et soutient une agriculture écologique, humaine et solidaire inspirée par Pierre Rabhi.

Notre conviction : Chaque être humain doit pouvoir se nourrir en autonomie tout en préservant la terre et ses ressources naturelles.

Notre mission : Accélérer la transition agroécologique citoyenne et paysanne, en France et à l'international, au moyen de la transmission, l'expérimentation et la coopération.

Nos valeurs : L'autonomie et la souveraineté alimentaire, l'innovation pour le vivant et la force de la coopération

Moyens humains 2024 :

- ✓ **Siège :** 19 salarié.es en CDI, 5 salarié.es en CDD (16 ETP)
3 apprenties, 10 stagiaires, 1 service-civique
- ✓ **Antenne Ouagadougou Burkina :** 1 CDI local (1ETP)
- ✓ **Antenne Lomé Togo :** 1 VSI (1ETP)
- ✓ 481 adhérents, 13 545 donateurs
- ✓ 9 administrateurs (dont 2 salariés), 3 auditeurs

Moyens Financiers 2024 :

La générosité du public : collectes et campagnes de dons, épargne solidaire, mécénat d'entreprise pour 44% des ressources (849K€)

Le soutien de fonds privés et institutionnels : subventions publiques et fonds privés en accord avec notre Charte éthique pour 24% des ressources (462K€)

Nos revenus propres d'activités : prestations de formation, d'expertise et vente de publications, divers pour 14% des ressources (289K€)

Report des fonds dédiés acquis en N-1 pour 3% des ressources (59K€)

Faits marquants 2024 :

L'association a réalisé un budget de 1 940 K€, en hausse de 11 % par rapport à 2023.

- ✓ Les charges de personnel et de fonctionnement sont restées globalement stables.
- ✓ Le budget consacré aux activités de sensibilisation a augmenté de 11 % (+18 K€), principalement en lien avec l'organisation des 30 ans de l'association, marqués par des conférences, ateliers et animations.

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2024

- ✓ Les activités de la Ferme de la Noria ont poursuivi leur développement avec une hausse de budget de 17 % (+44 K€). Plusieurs actions ont été menées :
 - Aménagements du terrain pour favoriser la biodiversité, la fertilité des sols et la résilience climatique (création de mares, installation de nichoirs, plantation de haies et de bandes fleuries, usage d'engrais verts, de biochar/Lifofer, étude hydrologique ...).
 - Rénovation des bâtiments (ravalement de façade, étude architecturale pour la création de nouveaux espaces d'accueil, de logements et d'espaces de travail).
- ✓ Rattrapage du retard sur les activités de soutien à l'international : hausse de +27 % (+135 K€) par rapport à 2023. Les projets n'avaient pas pu se déployer l'an dernier à cause de l'arrêt des financements gouvernementaux au Burkina Faso, consécutif au coup d'État au Niger. En 2024, une partie des activités a pu être redéployée au Togo, tout en maintenant un soutien aux partenaires burkinabè grâce au financement de la coopération monégasque.

Pour financer ce budget, l'association a pu s'appuyer sur la diversité de ses ressources, comme vu précédemment et notamment :

- ✓ Une hausse de 28 K€ des dons des particuliers et des entreprises ;
- ✓ Une augmentation de 200 K€ des financements de l'AFD, correspondant au rattrapage des subventions non versées en 2023.

Le résultat de l'exercice 2024 se conclut sur un excédent comptable de 10 K€.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Généralité

Les comptes annuels de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

En outre, il a été fait application des obligations particulières résultant du règlement N° 99.01 du Comité de la Réglementation comptable relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que de la modification du **règlement n°2018-06 mettant en place un nouveau plan comptable.**

Il est établi pour les mêmes opérations :

- une comptabilité générale tenue selon le plan comptable général, en particulier celui des associations, aboutissant au bilan et au compte de résultat ;
- une comptabilité analytique qui ventile les charges et les produits par destination, c'est-à-dire en fonction de chaque objectif ou action.

Changements de méthode (Néant)

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2024

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés et rattachée au coût d'acquisition des immobilisations.

Concernant la première application des règlements comptables CRC 2002-10 et CRC 2004-04, il convient de préciser :

- la comptabilisation détaillée des immobilisations telle que déjà pratiquée antérieurement a été estimée satisfaisante aux critères de la méthode des composants,
- les durées et bases d'amortissement retenues ne diffèrent pas de façon significative des nouvelles modalités prescrites.

En conséquence, aucun retraitement particulier n'a été mis en œuvre pour les immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires en fonction de la durée de vie prévue :

• Constructions	20 ans
• Agencements et aménagements des constructions	3 à 10 ans
• Matériel et outillage industriels	3 à 5 ans
• Installations générales	3 à 5 ans
• Matériel de bureau et Mobilier	3 à 5 ans
• Matériel Informatique et Logiciel	1 à 3 ans

Stocks

Les Stock d'approvisionnement sont composés des matières 1ere non périssables et non utilisées par la cuisine stages et bénévoles en fin d'exercice, et des transformations du Jardin (confitures ect). Les stocks de marchandises sont composés principalement des livres invendus en fin d'exercice.

Les entrées en stocks sont évaluées suivant la méthode au dernier prix d'achat frais accessoires éventuels inclus. A la clôture de l'exercice, il est pratiqué un inventaire physique des quantités présentes en stock. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Créances et Dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilité : Les disponibilités sont composées des soldes des comptes bancaires et des caisses au 31/12/2024

Provision pour charges

- Engagements de retraite : Il a été jugé, peu significatif contenu de l'âge et l'ancienneté des salariés.
- Provisions pour charges : Les provisions correspondent à des charges probables que l'association aura à supporter en N+1 sur des engagements budgétaires en année N.

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2024

DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUITS

Le 3 septembre 2020 ; il a été constaté par huissier la donation temporaire d'usufruit par M. Fabrice Guillet à Terre & Humanisme des biens suivants :

La masse des biens donnés comprend L'USUFRUIT A DUREE FIXE de 5 ans des biens ci-dessous désignés, dont la NUEPROPRIÉTÉ est conservée par le DONATEUR :

500 parts de la SCPI FAIR INVEST au prix unitaire de 200 € soit pour une valeur totale de CENT MILLE EUROS (100 000,00 EUR).

En application des dispositions de l'article 669 II du Code Général des Impôts, l'USUFRUIT A DUREE FIXE est valorisé à 23% de la pleine propriété,

En conséquence, L'USUFRUIT A DUREE FIXE de ladite valeur est évalué à VINGT TROIS MILLE EURO (23 000,00 EUR)

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

CADREA : IMMOBILISATIONS	Valeur brute début d'exercice	Augmentations		CADRE B : IMMOBILISATIONS			
		Réévaluation	Acquisitions	Diminution Virement	Cessions	Valeur brute fin d'exercice	
Frais d'établissement R&D	0		0	Frais d'établissement R&D	0	0	0
TOTAL 1	0		0	TOTAL 1	0	0	0
Donations temporaires d'usufruit	23 000			Donations temporaires d'usufruit			23 000
Logiciel - Charte Graphique - Site Internet	21 520			Logiciel - Charte Graphique - Site Internet			21 520
Immobilisations incorporelles en cours	0			Immobilisations incorporelles en cours			0
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2	44 520		0	Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2	0	0	44 520
Terrains	12 452			Terrains	0	0	12 452
Terres agricoles	175 150			Terres agricoles			175 150
Batiments	316 550			Batiments			316 550
Agencements et aménagements des constructions	103 285		4 780	Constructions, installations générales, agencement.	0	0	108 065
Installations techniques, matériel et outillage ind.	54 054		10 505	Installations techniques, matériel et outillage ind.		2 500	62 059
Installations générales, agencements, aménagements divers	65 002			Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	65 002
Matériel de transport	15 731		5 850	Autres matériels de transport	0	0	21 581
Matériel de bureau et matériel informatique	36 628		904	Matériel de bureau et informatique, mobilier		0	37 531
Immobilisations corporelles en cours				Immobilisations corporelles en cours		0	
TOTAL 3	778 853	0	22 039	TOTAL 3	0	2 500	798 391
Participations SCI Mas de Beaulieu	197 028			Participations SCI Mas de Beaulieu	0	0	197 028
Autres participations	468			Autres participations			468
Titres SASU AEPSS	1 500			Titres SASU AEPSS	0	0	1 500
Titres Crédit Coopératif	124 745		2 471	Titres Crédit Coopératif		99 979	27 237
Prêt SASU AEPSS	30 000			Prêt SASU AEPSS			30 000
Caution	200			Caution	0	0	200
TOTAL 4	353 941		2 471	TOTAL 4	0	99 979	256 433
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	1 177 314	0	24 509	TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)	0	102 479	1 099 344

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2024

ETAT DES AMORTISSEMENTS

CADRE A ; IMMOBILISATIONS AMORTISSABLE	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
	Montant en debut d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement R&D TOTAL 1				
Autres postes d'immo. incorporelles TOTAL 2	21 176	343		21 520
Terrains				
Construction (2813-28135)	14 949	10 569		25 518
Agencements,aménagement terrain (2812)	80 776	6 572		87 348
Installations techniques, matériel et outillage ind.(2815)	36 627	4 428	708	40 347
Autres installations générales, agencts., aménngts (2818)	41 847	6 769		48 616
Autres matériels de transport (28181)	15 731	428		16 159
Matériel de bureau et informatique, mobilier (28183 -28184)	30 901	2 608		33 508
TOTAL 3	220 831	31 374	708	251 497
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3)	242 007	31 717	708	273 016
CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISIONS POUR AMMORTISSEMENTS DEROGATOIRES (NEANT)			
CADRE C	MOUVEMENT DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES SUR PLUSIEURS EXCERCICES (NEANT)			

ETAT DES PROVISIONS (Néant)

ETAT DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise	5 000				5 000
Réserves	771 989			27 085	744 904
Report à nouveau	70 560		12 700		83 260
Exédent ou déficit de l'exercice	-14 385	14 385	10 264		10 264
Situation nette	833 164	14 385			843 428
Fonds propres consommables	0				0
Subventions d'investissement	0				0
Provisions réglementées					
TOTAL	833 164	14 385	22 964	27 085	843 428

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2024

ETATS DES FONDS DEDIES

FONDS DEDIES CONTRIBUTIONS FINANCIERES	Origine	Montant en début d'exercice	Augmentations dotations exercice	Diminutions reprise exercice	Montant en fin d'exercice
Fondation du patrimoine - Ruché Tronc	Fonds privés	545		545	
Fondation Comgest - AAE Méd 2	Fonds privés	15 000		15 000	
CFSI - FDF - APAD	Fonds privés	1 292		1 292	
Fondation Salvia - AAE France	Fonds privés	3 332		3 332	
Fondation Carasso - LFF	Fonds privés	25 296		20 296	5 000
Fondation Picard - LFF	Fonds privés	4 914		4 914	
Fondation MDLC - NORIA (bâtiment)	Fonds privés	0	58 183		58 183
TOTAL		50 379	58 183	45 379	63 183

FONDS DEDIES GENEROSITE	Origine	Montant en début d'exercice	Augmentations dotations exercice	Diminutions reprise exercice	Montant en fin d'exercice
Mas de Beaulieu - Jardins pédagogiques	Générosité du public	1 870		1 552	318
Collecte AE pour les grands et les petits (livret - fresque - escape	Générosité du public	3 000		1 156	1 844
Don achat Ferme Noria	Générosité du public	190 555		6 667	183 888
Boulangere - LFF (mécénat)	Mécénat	3 800	10 000	3 800	10 000
TOTAL		199 225	10 000	13 176	196 049

FONDS REPORTEES LIES AU DONATIONS	Origine	Montant en début d'exercice	Augmentations dotations exercice	Diminutions reprise exercice	Montant en fin d'exercice
Usufruit temporaire 500 part SCPI FAIR INVEST	donation	7 667		4 600	3 067
TOTAL DES FONDS DEDIES		257 271	68 183	63 155	262 299

ETAT DES CREANCES

CADRE A	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
Clients	22 242	22 242	
Personnel et comptes rattachés	3 458	3 458	
Débiteurs divers	59	59	
Produits à recevoir	543 814	543 814	
Charges constatées d'avances	7 421	7 421	
TOTAL	576 994	576 994	0

ETAT DES DETTES

CADRE B	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et Dettes - établissement de crédit à plus de 2 ans à l'origine	269 396	13 245	54 984	201 167
Fournisseurs et comptes rattachés	21 951	21 951		
Personnel et comptes rattachés	36 891	36 891		
Sécurité sociale et autres organisme sociaux	32 816	32 816		
Impot sur les bénéfices	2 142	2 142		
Autres dettes	2 456	2 456		
Charges à Payer	8 737	8 737		
Produits constatés d'avance	227 825	227 825		
TOTAL	602 214	346 063	54 984	201 167
Emprunts remboursés en cours d'exercice	30 605			

ANNEXES AUX COMPTES DE L'EXERCICE 2024

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

constatés d'avance	Charges	Produits
Charges & produits d'exploitation	7 421	58 623
TOTAL	7 421	58 623

ENGAGEMENT FINANCIER

Engagements donnés	Montant
Intérêts sur emprunt	4 092
TOTAL	4 092
(1) dont concernant: les engagements assortis de suretés réelles	

PARTICIPATIONS

SCI Mas de Beaulieu		Montant	SASU AEPSS		Montant
Capital	282 548		Capital		1 500
Situation nette au 31.12.2024	147 459		Apport en Cpt courant de Terre & Humanisme		31 087
Résultat au 31.12.2024	-306		Situation nette au 31.12.2024		12 888
% des titres détenu par Terre & Humanisme	69%		Résultat au 31.12.2024		-3 865
Valeur Comptable des titres	197 029		% des titres détenu par Terre & Humanisme		100%
			Valeur Comptable des titres		1 500

COMPTE D'EMPLOIS ET DE RESSOURCES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC 2024

EMPLOIS	2024		2023		RESSOURCES	2024		2023	
		%		%					
1- MISSIONS SOCIALES	561 955	67%	568 204	68%	1 – RESSOURCES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
1.1. Réalisées en France	351 157	42%	359 959	43%	1.1. Cotisations	12 839		13 498	
- Actions réalisées directement	347 156	41%	341 535	41%	1.2. Dons, legs et mécénats	831 112		803 502	
Agroécologie citoyenne	161 270	19%	125 146	15%	Dons manuels	748 647		733 068	
Agroécologie paysanne	128 619	15%	150 114	18%	Legs, donations et assurances-vie	0		0	
Formation & Expertise en agroécologie	43 758	5%	35 775	4%	Mécénat	82 466		70 434	
Solidarité & Partenariat	13 509	2%	30 499	4%					
-Versements à d'autres organismes	4 001	0%	18 425	2%	1.3. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	4 825		4 720	
1.2. Réalisées à l'étranger	210 798	25%	208 245	25%					
- Actions réalisées directement	210 798	25%	208 245	25%					
Solidarité & Partenariat	210 798	25%	208 245	25%					
-Versements à d'autres organismes	0	0%	0	0%					
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	91 934	11%	85 102	10%					
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	52 958	6%	54 583	6%					
2.2. Frais de recherche autres ressources	38 976	5%	30 519	4%					
3- FRAIS DE COMMUNICATION & FONCTIONNEMENT	187 800	22%	188 017	22%					
TOTAL DES EMPLOIS	841 689	100%	841 324	100%	TOTAL DES RESSOURCES	848 777		821 720	
4- DOTATIONS AU PROVISIONS ET DEPRECIATIONS					2 – REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
5- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICES	10 000		3 000		3 – UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	13 176		8 219	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE					DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	10 264		-14 385	
TOTAL	851 689		844 324		TOTAL	872 216		815 554	
					RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (hors fonds affectés)	702 764		717 149	
					EXCEDENT OU DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	10 264		-14 385	
					RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (hors fonds affectés)	713 028		702 764	

COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

PRODUITS PAR ORIGINE	Comptes	2024		2023	
		TOTAL	dont générosité du	TOTAL	dont générosité du
PRODUITS PAR ORIGINE					
1- PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		848 777	848 777	821 720	821 720
1.1 Cotisations sans contrepartie	756	12 839	12 839	13 498	13 498
1.2 Dons, legs et mécénats		831 112	831 112	803 502	803 502
- Dons manuels	7541	748 647	748 647	733 068	733 068
- Legs, donations et assurances-vie		0	0	0	0
- Mécénat entreprises	7542	82 466	82 466	70 434	70 434
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	7682	4 825	4 825	4 720	4 720
2- PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		580 822		560 956	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	755	291 406		197 819	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	tous les autres	289 416		363 137	
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	741	461 689		260 497	
4- REPRISE SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS					
5- UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	789	58 553	13 176	90 572	8 219
TOTAL		1 949 841	861 953	1 733 745	829 939
CHARGES PAR DESTINATION					
1- MISSIONS SOCIALES		1 452 886	561 955	1 295 616	568 204
1.1 Réalisés en France		809 176	351 157	787 370	359 959
- Actions réalisées par T&H		784 675	347 156	740 503	341 535
Agroécologie citoyenne		204 948	161 270	186 741	125 146
Agroécologie paysanne		299 747	128 619	256 173	150 114
Conseil & Formation		213 311	43 758	246 647	35 775
Solidarité & Partenariat		66 669	13 509	50 942	30 499
- Versement aux partenaires locaux		24 501	4 001	46 867	18 425
1.2 Réalisées à l'étranger		643 710	210 798	508 246	208 245
- Actions réalisées par T&H		268 493	210 798	326 500	208 245
- Versement aux partenaires locaux		375 217		181 746	
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		127 335	91 934	132 454	85 102
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		55 261	52 958	60 380	54 583
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		72 074	38 976	72 074	30 519
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT		289 031	187 800	285 874	188 017
5- IMPOTS SUR LES BENEFICES		2 142		298	
6- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCISE		68 183	10 000	33 887	3 000
TOTAL		1 939 577	851 689	1 748 130	844 324
EXCEDENT OU DEFICIT		10 264	10 264	-14 385	-14 385

RESSOURCES 2024 ISSUES DE LA GÉNEROSITÉ	€	%
Dons Manuels non affectés	794 376	93,6%
Cotisations	12 839	1,5%
Dons Ponctuels	105 802	12%
Prélèvements Automatiques	38 888	4,6%
Produits financiers solidaires (Crédit Coop)	559 903	66%
Dons arrondi sur salaire/en caisse	32 979	3,9%
Mécénat d'entreprise non affectés	43 966	5,2%
Assurance Vie		
Dons Manuels affectés	49 575	5,8%
Crowdfunding	11 075	1,3%
Collecte fin d'année fléchée		
Mécénat d'entreprise affectés	38 500	4,5%
Dons Ponctuels affectés		
Autres produits liés à la générosité	4 825	0,6%
Dons de parts SCI MAS DE BEAULIEU		0%
Dividendes	4 825	0,6%
TOTAL 2024	848 777	100%

ADMINISTRATEURS

J. DREVETON
P. GERMAIN
O. GERMAIN

MANDATAIRES

JC. GERMAIN
L. PACIELLO
S. DUPLEX
N. SEGUIN
G. ARBONA
S. RIEU
JD. DREVETON
L. LAUGIER
C. MORETTI
T. PANYANOUVONG

ASSOCIATION TERRE ET HUMANISME

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes inscrite au tableau de l'Ordre de la Région de Marseille
et sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes - CRCC de Montpellier - Nîmes

S.A. au capital de 250 000 euros - RCS Avignon 70 B 9 - Siret 702 620 097 00023 - APE 6920Z - TVA : FR 57 702 620 097

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des comptes de l'exercice
Clos le 31 décembre 2024

TERRE ET HUMANISME

Association d'intérêt général

MAS DE BEAULIEU BP19

07230 LA BLACHERE

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions règlementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 612-7 du Code de Commerce, nous avons été avisés de la convention suivante mentionnée à l'article L. 612-5 du Code de Commerce, qui a fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Cocontractant(s)	Madame VERNET Françoise
Fonction(s)	Présidente jusqu'en juillet 2024
Nature	Rémunération
Montant(s)	3 240 € de janvier à juillet 2024

Cocontractant(s)	Madame ROUSSELOU Emilie
Fonction(s)	Administratrice
Nature	Rémunération
Montant(s)	2 012 € de janvier à décembre 2024

A Avignon, le 22 mai 2025

S.A. J. CAUSSE & Associés
Charlotte MORETTI
Commissaire aux Comptes Associée

